

# Conseil communal du jeudi 26 août 2021 à 20.00 heures

Vous êtes invités au conseil communal du jeudi 26 août 2021 à 20.00 h. Cette séance se tiendra en la salle du conseil de la maison communale.

## Ordre du jour

### Séance publique

#### Affaires internes

##### 1. Questions des conseillers

Les membres du conseil peuvent poser des questions en dehors des points de l'ordre du jour du conseil. Les bourgmestre et échevins y répondront.

#### Finances

##### 2. Prise de connaissance approbation comptes annuels 2020 commune et CPAS de Fourons

A la date du 19 juillet 2021, les comptes annuels 2020 de la commune et du CPAS de Fourons ont été approuvés par l'autorité de tutelle. Il est demandé au conseil communal de prendre connaissance de cette décision d'approbation.

##### 3. Prise de connaissance approbation ajustement du plan pluriannuel 2020-2025 du 24 juin 2021

A la date du 19 juillet 2021, l'ajustement du plan pluriannuel 2020-2025 du 24 juin 2021 a été approuvé par l'autorité de tutelle. Il est demandé au conseil communal de prendre connaissance de cette décision d'approbation

#### Affaires internes

##### 4. Désignation d'un délégué communal - de Werkwinkel

Etant donné que Jacky Herens avait été désigné comme mandataire pour « de Werkwinkel » et que celui-ci a démissionné le 1<sup>er</sup> février 2021, il y a lieu de désigner un nouveau mandataire.

##### 5. Planification jours fériés 2022

Les jours fériés pour 2022 sont planifiés.

##### 6. Dissolution et liquidation du "vzw Erkend Regionaal Samenwerkingsverband Limburg"

A la date du 27/05/2021, le Conseil d'Administration du vzw Erkend Regionaal Samenwerkingsverband Limburg a décidé d'approuver la déclaration d'intention de la dissolution et liquidation volontaire de l'association, par laquelle l'approbation a été demandée aux conseils communaux participants .

#### Personnel

##### 7. Approbation de la modification de l'organigramme commune-CPAS

Le cadre du personnel a été examiné compte tenu des futurs départs à la retraite au 01/01/2022. A cette fin, l'on souhaite apporter un certain nombre de modifications à l'organigramme. Ceci a reçu l'avis positif de l'équipe de management et a été discuté avec les syndicats.

#### Affaires territoriales

##### 8. Règlement de déchets Fourons

Un règlement a été élaboré concernant la mise des déchets dans la rue ou au recyparc. Le règlement de police au sujet du recyparc du 27 février 2020 sera levé.

## **9. Approbation signature du Pacte local énergie-climat**

Le gouvernement flamand a lancé le pacte local énergie-climat. En signant ce pacte, la commune a droit à un soutien financier.

### **Police**

## **10. Déclaration poste vacant 1 INPP Soutien politique – Gestion d'information opérationnelle ZP Fourons**

L'inspecteur principale désigné comme chef d'intervention et d'accueil quittera la zone le 31 octobre 2021 en raison de changement de zone. Il est donc demandé qu'une fonction de cadre intermédiaire soit déclarée vacante avec remplacement au plus tôt le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le cadre reste inchangé. Après avoir examiné les besoins, la fonction de INPP Soutien politique – Gestion d'information opérationnelle est proposée comme poste vacant.

Avec nos salutations collégiales,

Rik Tomsin

Président